

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 17 mars 2025

### **Maison Métropolitaine de l'Habitat à Aubagne : la Métropole améliore l'accompagnement des habitants en matière de logement**

**La Métropole Aix-Marseille-Provence accélère son engagement en faveur du logement et de l'habitat avec l'ouverture de la deuxième Maison Métropolitaine de l'Habitat (MMH), à Aubagne. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, voté en 2023, et constitue l'un des 35 engagements portés par la présidente de l'institution, Martine Vassal.**

Après le succès du premier guichet unique de l'habitat ouvert en 2019 à Marseille, la Métropole Aix-Marseille-Provence déploie ce concept à Aubagne et lui donne un nouveau nom : la Maison Métropolitaine de l'Habitat. Cette structure vise à renforcer l'accompagnement des habitants sur toutes les thématiques liées au logement et à l'habitat.

La Maison Métropolitaine de l'Habitat à Aubagne se veut ainsi être un guichet unique où les habitants pourront trouver des solutions adaptées à leurs besoins en matière de logement, des conseils et de l'accompagnement assurés par des partenaires spécialisés

Accessible à tous, la Maison Métropolitaine de l'Habitat s'adresse aux propriétaires souhaitant entreprendre des travaux de rénovation ou louer leur bien, aux locataires souhaitant connaître leurs droits et devoirs, aux ménages souhaitant être accompagnés dans l'acquisition d'un logement ou la demande d'un logement social, etc.

La Maison Métropolitaine de l'Habitat d'Aubagne est implantée au 71, allée des Verriers, en plein centre-ville, dans les anciens locaux de la Maison du Bel Âge, à proximité de la gare. Elle s'inscrit dans le cadre du dispositif national *France Rénov'*. Grâce à cette nouvelle structure, la Métropole affirme sa volonté de proposer un service de proximité et de qualité adapté aux besoins des habitants du territoire.

**« Dans la continuité de l'ouverture de l'Espace Accompagnement Habitat (EAH) à Marseille, nous souhaitons offrir aux habitants un lieu unique d'information et d'accompagnement sur toutes les questions liées au logement. C'est un engagement fort pris par la Métropole pour améliorer les conditions de vie et faciliter les démarches de nos administrés », souligne Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.**

#### **Informations pratiques**

- 71, allée des Verriers, 13400 Aubagne
- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Téléphone : 04.42.62.80.90 - Site web : [www.ampmetropole.fr](http://www.ampmetropole.fr)
- Permanences des partenaires et experts sur rendez-vous

**Nos partenaires** : Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Ville d'Aubagne, Agence départementale d'information sur le logement (ADIL 13), Façonéo immobilier, Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC Métropole Marseillaise), Association de soutien à la médiation et aux antennes juridiques (ASMAJ), Handitoit, Action Logement, et Étape Saint Thomas.